

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 23 AOÛT 2016**

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 23 août 2016, à 19 heures 00 minutes, au lieu ordinaire des sessions, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Nicole Lussier, conseillère;
Monsieur Roger Fortin, conseiller;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Les membres du Conseil étant tous présents et ayant renoncé à l'avis de cotisation tel qu'il appert du document joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrant le quorum est constaté et la séance est ouverte à 19:00 heures par le président d'assemblée, Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Les membres du Conseil étant tous présent.

2016-08-221

Autorisation au directeur général –

Il est dûment proposé et résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser Monsieur Serge Gibeau, directeur général :

- À poursuivre les discussions avec la firme Déry Télécom relativement à la desserte du territoire par un réseau internet haute vitesse;
- À informer la firme Déry Télécom que la Municipalité est prête à considérer une implication financière pour la mise en place d'un tel réseau.

2016-08-222

Levée de l'assemblée –

Il est proposé par Monsieur Roger Fortin, conseiller et résolu à l'unanimité du Conseil de lever l'assemblée à 19:05 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pierre Chamberland,
Maire

Serge Gibeau
Secrétaire-trésorier